



# ÉGYP TIEN

## CHARIOTS DE GUERRE ÉGYPTIENS ET ASIATIQUES.

### ARMES. — RACES DIVERSES.

Le char égyptien était attelé de deux chevaux et monté par deux hommes : un guerrier d'élite, maniant l'arc, les javelots, la hache, et une espèce de servant d'armes, chargé tout à la fois, pendant l'action, des rênes et du bouclier, unique pour les deux hommes. C'est ainsi que sont représentés les chars égyptiens lancés en ligne sur les champs de bataille de Kadesh, où Ramsès II eut à combattre un nombre considérable de Syriens du nord, les Hittites, Chananéens connus des Égyptiens sous le nom de Khétas, *la plaie de Schéto*, auxquels s'étaient joints les gens d'Arad, de Mysie, de Pédase, ce qui faisait de ces confédérés une armée syrienne, troyenne, bactrienne, dont tous les chars, au nombre de deux mille cinq cents, étaient montés par trois hommes : le cocher et deux combattants, dont l'un chargé du bouclier. Les types des chars asiatiques, ouverts par le fond comme les égyptiens, varient dans leur forme ; la caisse en est plus simple, plus rustique, et n'est point chargée de gâines ni de carquois. Les uns, qui présentent la figure d'une tour carrée, sont de la famille du char assyrien, que l'on voit dans les bas-reliefs de Ninive ; les autres ont la forme d'un tablier circulaire, aux côtés descendants, peu protecteurs, contrairement à ceux du char égyptien ; il en est d'inclinés en avant dont, pour plus de vélocité, le plancher est établi entre l'essieu et l'attelage, de façon que, penchés au-dessus d'un tel char lancé, les combattants devaient presque sembler montés sur leurs chevaux. L'habillement de guerre du cheval asiatique est du même genre, et non moins luxueux que celui du cheval égyptien ; toutefois, outre la grande housse et la têtère, les chevaux syriens portent une large garniture de poitrail, qui semble être un collier défensif. (N<sup>os</sup> 1, 2, 3, 5, 8, 9 et 10, asiatiques. N<sup>os</sup> 3, 6, 7 et 11, égyptiens.)

L'homme d'armes monté sur le char égyptien, n<sup>o</sup> 6, porte une cuirasse de lin, liée sur le côté et soutenue par des bretelles. Toute la partie postérieure de sa tête est rasée, le reste de la chevelure est réuni et tombe sur un côté. C'était la coiffure ordinaire des simples princes royaux, une grosse tresse recourbée et pendante ; quoique tous les Égyptiens eussent la tête et le menton rasés, peut-être les gens de chars, soldats d'élite, jouissaient-ils du privilège de conserver une partie de leur chevelure en offrant aux dieux, en or ou en argent, l'équivalent du poids des cheveux coupés, selon la coutume existante, au dire d'Hérodote et de Diodore, pour les enfants convalescents.

Les anciens Égyptiens partageaient les hommes en quatre familles distinctes, représentées dans les peintures d'Ibsamboul : les Égyptiens (*Retou*) les hommes par excellence, les Nègres (*Nahsi*), les Asiatiques (*Aâmou*), et les peuples du Nord, à peau blanche ; on voit dans ces tableaux Ramsès II, n<sup>o</sup> 20, frappant de sa hache d'armes un Nègre éthiopien vaincu (la mauvaise race de Kousch), et n<sup>o</sup> 13, Ramsès III, de proportions colossales, exterminant un groupe de captifs dont les mains sont liées, groupe dans lequel figurent les différentes races étrangères. Ramsès II, pendant la première partie de son existence royale, était associé à son père, et tout en jouissant des prérogatives suprêmes, ne portait pas toujours les insignes pharaoniques. Il est représenté



ici coiffé seulement du *claf* et vêtu de la *calasiris* rayée, le vêtement militaire national; l'*urœus* seul, insigne de la souveraineté, brille à son front. Ramsès III, n° 13, porte le casque d'airain; la cuirasse qui lui couvre les épaules, la naissance des bras, la poitrine, est décorée des ailes de l'épervier victorieux. Ses reins sont ceints de la *calasiris* rayée. Les cordons de suspension du carquois, agrafés par devant, embrassent son corps; il est armé de l'arc coudé et de la hache, et son poignet est garni du gantelet métallique du tireur d'arc.

L'ancien Égyptien, qui appartenait à une race d'hommes tout à fait semblables aux habitants actuels de la Nubie, était, en général, grand, maigre, élancé; les épaules sont larges et pleines, les pectoraux saillants, le bras nerveux, terminé par une main fine et longue; la hanche est peu développée, la jambe sèche; les pieds sont longs, minces, aplatis à l'extrémité par l'habitude d'aller sans chaussure; la tête est souvent trop forte pour le corps. Le front, un peu bas, est carré, le nez court et rond, les yeux grands et bien ouverts, les joues arrondies, les lèvres épaisses, mais non renversées. Tel est toujours le fellah, dit M. Maspero, en concluant que les Égyptiens, venus d'Asie par l'isthme de Suez, appartenaient aux races proto-sémitiques. Parmi les types qui se rencontrent ici, n° 12, on remarque le Nègre aux grosses lèvres, aux cheveux teints en rouge éclatant, portant une plume de chef, un large baudrier, de grands anneaux d'oreilles; c'est le même que celui que rencontrent les explorateurs modernes.

N°s 14 et 15. — Haches d'armes dont la partie métallique était engagée dans une mortaise pratiquée à l'extrémité du manche. — De fines lanières en nerfs de bœuf, ou simplement en cuir, servaient à fixer solidement le tranchant de bronze, dont le talon large adhérait au manche. — C'est la monture la plus ordinaire des haches de pierre, qui étaient encore en usage sur tant de points du vieux monde.

N° 16. — Casse-tête en bois d'acacia courbé, semblable à ceux que portent encore les Abasdehs et les Bycharys qui le nomment *lissan*. — Dans l'ancienne Égypte, cette arme contondante était surtout aux mains de l'infanterie; les archers en étaient pourvus, aussi bien que les troupes légères. Cette massue est ornée d'une légende hiéroglyphique contenant le nom d'une reine: Hok-Amou, la servante d'Amou.

N°s 17 et 18. — Canne et fragment de canne en bois dur, portant des légendes hiéroglyphiques. — La canne entière a environ 1<sup>m</sup>,50 de longueur; elle est armée à son extrémité supérieure d'une petite saillie pour servir d'appui au pouce; cet appendice est souvent taillé en forme de corne. « Ces sortes de cannes, dit Prisse d'Avesnes, paraissent avoir été un insigne de fonctions ou une marque de commandement; Moïse qui avait tant emprunté aux usages égyptiens, donne une canne à chaque tribu, et sur cette canne devait être inscrit le nom de chacune des divisions du peuple juif. »

N° 24. — Poignard, dont la lame est cannelée dans le genre des damas d'Orient. — Le manche en corne et ivoire forme un double anneau pour recevoir le pouce et l'index, de manière que l'arme ne puisse être arrachée de la main. La lame de bronze de ce poignard est d'une trempe si sèche que la lime y mord à peine.

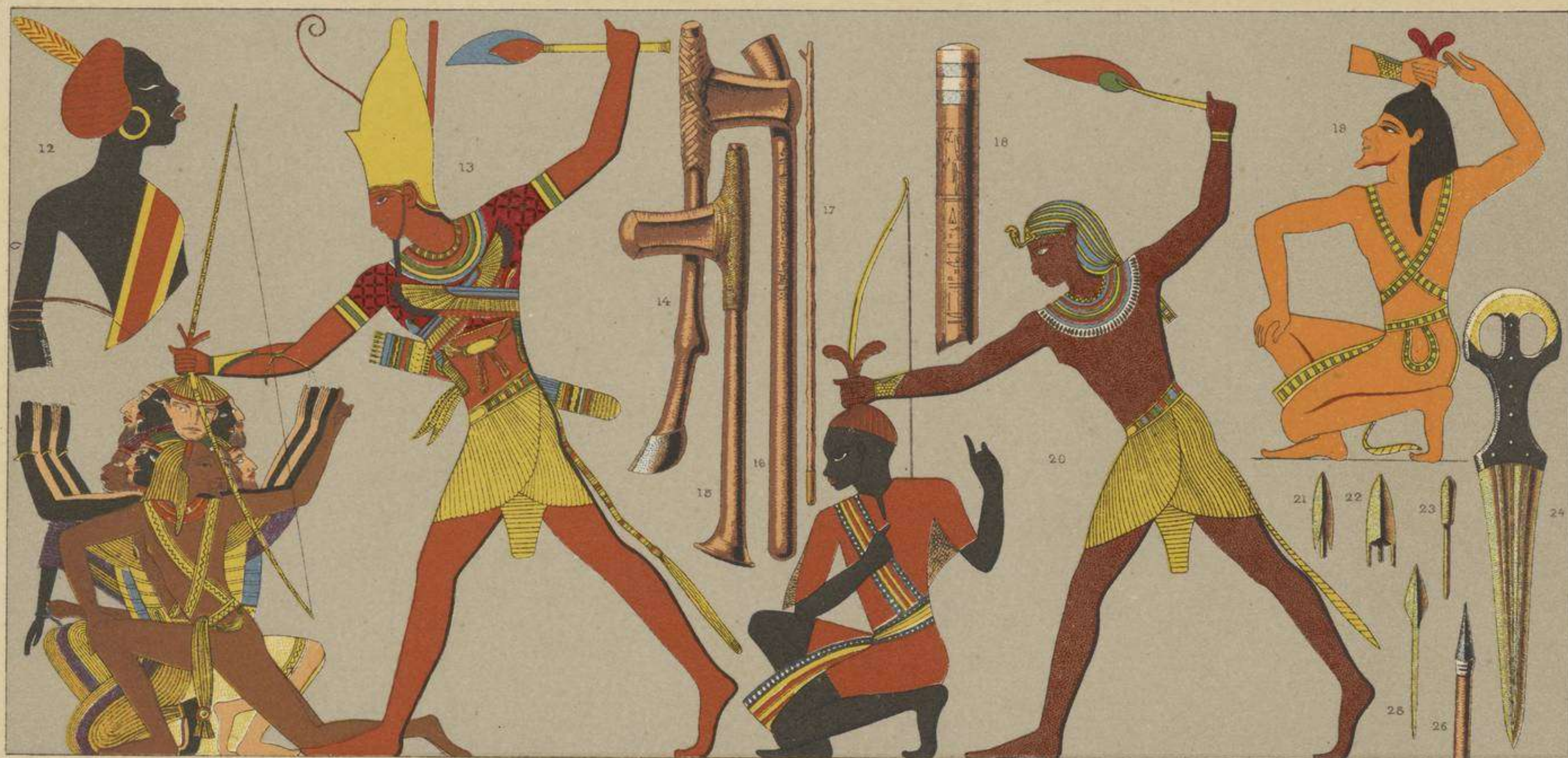
N°s 21, 22, 23, 25 et 26. — Pointes métalliques de flèches et de javelines en bois. — On y employait le bronze, et aussi l'os. Les armes de chasse, en jonc, étaient armées en silex.

N° 19. — Type asiatique.

(Documents recueillis par Champollion jeune et Prisse d'Avesnes, et publiés dans les Monuments de l'Égypte et de la Nubie, Paris, Didot; 1835-1847.)







EGYPTIEN

EGYPTIAN

AEGYPTISCH



IMP FIRMIN DIDOT et C<sup>e</sup> PARIS

Spiegel lith